

## Burundi : Le paludisme affecte plus de 2 millions de personnes par an

PANA, 18/02/2009 Bujumbura, Burundi - Entre 2 et 2,5 millions de cas de paludisme sont annuellement notifiés dans les structures de soins au Burundi. La maladie est, par ailleurs, l'origine de près de 50% des motifs de consultation, a déclaré, mercredi, le ministre burundais de la Santé publique, Emmanuel Gikoro, à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> Journée nationale de lutte contre la malaria. La fréquente maladie tue le plus de personnes parmi les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, a-t-il précisé. Les estimations du ministre burundais de la Santé publique font, en effet, ressortir que 48% des décès d'enfants de moins de 5 ans sont imputables au paludisme.

Le paludisme grave est responsable d'une mortalité encore plus lourde de 58% des cas chez les femmes enceintes, après toujours les chiffres du ministre Gikoro. En outre, de nombreuses complications néfastes sont associées au paludisme chez la femme enceinte et l'enfant, a-t-il poursuivi. Ainsi, l'anémie est associée au paludisme dans 77% des cas chez les enfants en même temps qu'il est responsable de 73% des anémies maternelles, a encore fait savoir le ministre. La maladie est également responsable du faible poids à la naissance dans 26% des cas, selon la même source. "Malgré les ravages que fait le paludisme dans notre pays, nous avons heureusement des médicaments efficaces contre la maladie", a enchaîné le ministre, en rappelant, au passage, que son pays a été le pionnier dans la sous-région des Grands Lacs à appliquer le protocole de traitement par la combinaison thérapeutique à base d'artémisinine. Concernant la prévention, l'Etat burundais va procéder dans les tous prochains mois à une distribution massive de moustiquaires imprégnées aux populations, a-t-il promis. Ces actions sont rendues possibles par un effort particulier de financement sur le budget du gouvernement burundais pour 2009 et sur un don de 34 millions de dollars US du fonds global de lutte contre le SIDA, la malaria et la tuberculose et qui sera mis en œuvre sur les 5 ans à venir, a indiqué le ministre. "Nous espérons ainsi diminuer de 50% les cas de paludisme d'ici 2010 et de 80% à l'horizon 2015", a-t-il conclu.